

# LE PHARE

DE L'ANSD

Newsletter



## DOSSIER :

### LA COORDINATION STATISTIQUE

Un Système Statistique national décentralisé



**L'INVITÉ DU PHARE :**  
**EL Hadji Amara**  
**Doumbouya**  
Auditeur interne



**ZOOM SUR :**  
**Cérémonie de remise**  
**de diplômes aux**  
**sortants de l'ENSAE**

# LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER



N°015

ANSD

BULLETIN TRIMESTRIEL

# SOMMAIRE

## P.4 EDITORIAL :

«Statistique du Sénégal: du chemin parcouru en un demi-siècle»

## P.5 ACTU-ANSD :

- Mission de travail et d'échanges dans le cadre du projet Open OPSE sur la «Diffusion et accès sécurisé aux données et science ouverte»
- Cérémonie de remise de Prix «AgriData», Edition Jacques Faye et lancement de la plateforme
- Signature de convention entre l'ANSD et le 3FPT



## P.27 PORTRAIT :

Ibrahima Diop, Ingénieur informaticien

Un As de la cybersécurité en quête perpétuelle de défis

## P.29 ENQUETE :

Projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les huit États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

## P.31 CONTRIBUTION :

Statisticien, un métier stratégique méconnu du grand public

## P.32 ZOOM SUR :

Cérémonie de remise de diplômes aux sortants de l'ENSAE

## P.33 RELIGION :

Célébration du 18 safar à l'ANSD

## P.34 PAGE DÉTENTE

## P.8 RGPH-5:

- Missions d'assistance technique à l'ANSD dans le cadre du 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5)
- Dakar, Kaolack et Matam au rythme des randonnées pédestres
- Ziguinchor et Kédougou, une sensibilisation réussie à travers le thé-débat

## P.13 DOSSIER :

La Coordination statistique :

Un Système Statistique national décentralisé

## P.19 L'INVITÉ DU PHARE :

M. EL Hadji Amara Doumbouya, auditeur interne

## P.22 FOCUS :

Les SRSD, des centres d'immatriculation au NINEA

## P.24 EMPLOI :

Le marché de l'emploi au Sénégal

Situation du marché du travail au premier trimestre de 2022





## *Statistique du Sénégal: du chemin parcouru en un demi-siècle.*

**E**ntre les années 1966 et nos jours, le Système statistique national (SSN) du Sénégal a beaucoup évolué. Pareille situation trouve son explication dans les mutations des réalités économiques qui ont nécessité une adaptation, en 2004 et leur amélioration en 2012, des textes sur la loi statistique de 1966 qui organise son fonctionnement dans divers domaines.

La mise en application de ces textes a permis de faire des bonds en avant tant en ce qui concerne la production statistique et sa dissémination qu'en ce qui concerne le renforcement des capacités des acteurs du Système et la formation initiale des statisticiens. Ainsi, beaucoup d'efforts ont été notés pour ce qui est de la coordination du Système qui a été mis en place en 2004. Il en est ainsi de son cadre de fonctionnement composé d'un Conseil national de la Statistique (CNS), de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et des autres services statistiques du SSN. Toutefois, force est de reconnaître que, malgré les avancées notées avec l'élaboration, la validation et la mise en œuvre de trois éditions de stratégies quinquennales de développement de la statistique, l'adhésion du Sénégal à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) intervenue en 2017, la tenue régulière des sessions des sous-comités et groupes thématiques du SSN, des chantiers phares tels que l'opérationnalisation de la gestion centralisée des ressources humaines, du fonds de développement de la statistique, du cadre national d'assurance de la qualité (CNAQ), des efforts restent à faire lorsqu'il s'agit entre autres de la collecte et du traitement des données.

Il est heureux, tel que développé dans ce numéro du Phare, de noter des améliorations en ce qui concerne le suivi de la situation d'insécurité alimentaire avec la mise en place du Secrétariat Exécutif du Conseil national de la Sécurité Alimentaire (SECNSA). Parmi tant d'autres avancées, il convient de noter la création de la nouvelle Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et des Partenariats (DMCP) qui vient insuffler une nouvelle dynamique à la coordination du Système.

Sur la base de tout ce qui précède, la dernière mission de revue à mi-parcours de la SNDS-III a abouti à la conclusion suivante: la Stratégie du Système a été portée par les hautes autorités du pays lors de son élaboration, mais l'engagement politique, n'a pas, par la suite permis d'apporter des réponses suf-



**Par Meïssa NDOUR**

*Chef, par intérim de la Division des Méthodes et de la Coordination statistique (DMC) à la Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et des Partenariats (DMCP)*

fisantes aux réformes institutionnelles, aux ressources humaines et financières et à la coordination statistique.

Aussi, des recommandations ont été formulées à l'endroit des différentes instances de décisions allant dans le sens de:

- pour ce qui concerne le Gouvernement: l'examen et l'adoption des textes concernant le FDS afin d'améliorer la coordination et le financement du SSN;
  - pour ce qui est de l'ANSD: la réalisation des études nécessaires pour la réforme du dispositif institutionnel du SSN, en particulier, la rationalisation de l'organisation du SSN et la gestion centralisée du personnel statisticien et démographe ;
  - pour les autres structures productrices des statistiques sectorielles: la mise en place des systèmes d'information dans les domaines où ils n'existent pas avec l'appui de l'ANSD ou dans le cadre de partage d'expériences avec d'autres SSN africains.
- Il s'agit en somme de travailler à tirer les enseignements de tout ce qui a été accompli dans le domaine de la statistique durant ce demi-siècle afin de concrétiser cette vision d'un Système statistique national stable, cohérent, ouvert et satisfaisant aux besoins des utilisateurs.

Bonne lecture!

## **Mission de travail et d'échanges dans le cadre du projet Open OPSE sur «Diffusion et accès sécurisé aux données et science ouverte»**



*M. Abdoulaye Ba et M. Elhadji Malick Gueye avec des partenaires dans le cadre du projet Open OPSE.*

Dans le cadre de la poursuite des activités du Projet Open OPSE, Messieurs El Hadji Malick GUEYE et Abdoulaye BA ont effectué une mission de travail et d'échanges en France du 02 au 23 avril 2022 sur les domaines relatifs à la diffusion et à l'accès sécurisé aux données, à la science ouverte et la gestion d'un dispositif de délivrance des DOI (Digital Object Identifier).

En effet, dans sa collaboration avec les instituts de recherche, l'ANSD a intégré le consortium OPSE (Observatoire Population, Santé et Environnement) sous la houlette de l'Institut Recherche et Développement (IRD). Le consortium a permis de réunir autour de la problématique des données en population, environnement et santé, 13 partenaires dont 10 acteurs sénégalais.

Dans le programme retenu par le consortium figure le projet de rendre visibles et accessibles les données et les résultats de la recherche passée et d'adopter de bonnes pratiques de gestion des données (selon les principes FAIR: Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) pour la recherche à venir. Cette action vise à ouvrir les données et les résultats de la recherche qui ont été produits au cours des 5 dernières décennies dans les observatoires de population de Bandafassi, Mlomp et Niakhar. Elle concerne notamment les enquêtes en population

(démographie, économie, sociologie, nutrition, comportements de santé) conduites par plus d'une vingtaine de scientifiques et leurs étudiants. Entre autres, il s'agit d'inventorier, de structurer et de documenter les nombreuses enquêtes auprès des populations des observatoires qui ont eu lieu depuis plus de 50 ans et de déposer les données et métadonnées dans l'entrepôt ANADS de l'ANSD.

Cette mission a permis de visiter les structures suivantes:

- Archives de Données Issues de la Statistique Publique (ADISP-PROGEDO), Paris;
- Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD), Paris;
- Institut National d'Etudes Démographiques (INED), Paris;
- Grand Equipement Document (GED) du Campus Condorcet, Paris;
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Laboratoire LPED, Marseille;
- Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix-en-Provence;
- Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), Nantes;
- Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), Montpellier;

- Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST/CNRS), Nancy.

Principales recommandations tirées de cette mission

- Prévoir la révision de la loi statistique sénégalaise afin de rendre possible la mise à disposition de données confidentielles à travers un dispositif d'accès sécurisé à l'image du CASD;

- A l'endroit de l'INED, référencer les études en ligne dans Demostaf sur le catalogue de l'Ined pour améliorer la visibilité globale et tirer pleinement profit de l'interopérabilité entre les deux plateformes. Cette recommandation s'inspire des pratiques actuelles à l'ANSD qui utilise les autres plateformes NADA d'institutions pour rendre accessibles des études statistiques portant sur le Sénégal;

- Travailler sur un projet de collaboration portant sur l'amélioration du template de documentation DDI et l'anonymisation des fichiers de microdonnées entre ANSD et INED. Dans une première étape, l'Ined va partager avec l'ANSD des ressources documentaires portant sur leurs pratiques actuelles. Dans une seconde phase, des séances de travail en ligne seront tenues entre les experts des deux institutions;

- S'inspirer de DMP OPIDoR conçu par l'Inist pour mettre en place, à l'ANSD, un cadre d'élaboration des plans de gestion des données pour toutes les opérations statistiques;

- Initier les démarches pour la constitution d'un

Consortium pour centraliser l'attribution des DOI au niveau national avec l'ANSD comme consortium lead, avec d'autres structures et centres de recherche intéressés par le dispositif. La création de la nouvelle revue scientifique avec l'ENSAE peut servir de cadre. Pour cette revue scientifique, nous proposons l'utilisation de la solution libre OJS (Open Journal Systems) adoptée également par le CIRAD pour leur revue «Revela», pour servir de site web dédié;

- Poursuivre les échanges avec l'équipe DoRaNUM pour un accompagnement sur la conception de modules de formation à l'attention du personnel de l'ANSD, et du grand public dans le cadre de la vulgarisation des produits statistiques;

- Approfondir les échanges techniques avec l'équipe PROGEDO pour améliorer nos pratiques sur la production des FPR;

- S'inspirer de Plateformes universitaires des données (PUD) déployées par Progedo pour une meilleure exploitation des centres d'accès aux données en cours d'installation dans les différentes universités sénégalaises ;

- Par le biais de la Direction des archives nationales du Sénégal, étudier la possibilité d'échange des documents historiques avec les Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) et le Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN).

## ***Cérémonie de remise de Prix «AgriData», Edition Jacques Faye et lancement de la plateforme***

Plusieurs mois après le lancement de l'Initiative qui avait eu lieu en 2021, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en collaboration avec l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR) et la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles (DAPSA) a organisé la remise du « Prix AgriData pour le développement agricole durable au Sénégal, Edition Jacques FAYE » le vendredi 29 Juillet 2022, à l'Hôtel AXIL.

Des chèques allant d'un à deux millions ont été remis aux lauréats ainsi que des ordinateurs offerts par la FAO, partenaire de cette édition.

Pour revenir sur l'historique ayant conduit à l'organisation de ce Prix qui vise à promouvoir les données agricoles, il est important de rappeler qu'il fait suite à la conférence internationale sur les données de développement durable, organisée à

Dakar, en Octobre 2016, par la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), l'ANSD et l'IPAR, avec l'appui du Partenariat mondial sur les données de développement durable (GPSDD) et qui avait permis de définir la feuille de route du Sénégal sur les données.

Parmi les enseignements tirés de cette conférence figuraient le manque et le caractère incomplet des données et statistiques agricoles de base au Sénégal, alors qu'elles sont indispensables pour une meilleure définition de politiques sectorielles et une prise de décision fondée sur des données factuelles.

Eu égard à ce constat, l'IPAR et l'ANSD ont décidé de mettre en place une plateforme analytique, comme outil de base, permettant de présenter des statistiques et des données agricoles exhaustives, fiables et actuelles, pour une politique de développement



économique agricole fondée sur des données probantes.

L'objectif de la plateforme AgriData est de permettre aux divers utilisateurs et acteurs du Système statistique national d'accéder plus facilement et rapidement à l'ensemble des statistiques agricoles produites sur une seule et même plateforme web.

Le Prix Agridata édition Jacques Faye visait à améliorer l'accès et la valorisation des statistiques agricoles et à promouvoir leur utilisation.

Dès son lancement et suite aux tournées d'informations effectuées dans les écoles, universités et avec les journalistes à travers le pays, plus de 200 manifestations d'intérêt ont été reçues. A la date de clôture du concours, 52 soumissions complètes avaient été acceptées pour évaluation.

Pour cette première édition, les meilleures productions dans deux catégories: chercheurs/étudiants et presse ont été primées. Quatre prix ont été décernés (soit deux prix par catégorie) :

ingénieurs statisticiens économistes en fin de formation à l'ENSAE (les ambassadeurs verts du Sénégal) ;

#### Pour la catégorie journalistes :

- 1<sup>er</sup> Prix à la publication ; « La longue marche vers l'insertion des jeunes dans le secteur agricole », une soumission individuelle par Abdourahmane Diop, ingénieur agroéconomiste de formation, agri-blogueur, Initiateur de #sunumbay, sunumbay.com et de sunumbaytalk ;



Remise du 2<sup>ème</sup> prix catégorie étudiants

- 2<sup>ème</sup> Prix à un reportage vidéo intitulé : « Crises de commercialisation des produits maraîchers - quelles solutions pour les Niayes ? » produit par Moussa Ngom et Souleymane Diassy de la Maison des reporters, un espace de liberté éditoriale et de collaboration entre journalistes sur des sujets pertinents.

En perspective, d'autres éditions sont envisagées pour pérenniser la promotion des données agricoles, consolider les acquis et promouvoir la culture statistique.



Remise du 1<sup>er</sup> prix catégorie étudiants

#### Pour la catégorie Etudiants/ Chercheurs:

- 1<sup>er</sup> Prix est décerné à l'article : « Évolution des Politiques agricoles au Sénégal de 2000 à 2019 : une analyse sur l'efficacité des programmes et projets », soumis par le binôme Abdou Ndiaye Diop, chercheur en économie agricole au laboratoire LARES de l'université Gaston Berger et Cheikh Gueye, élève ingénieur statisticien économiste à l'ENSAE-Dakar ;

- 2<sup>ème</sup> prix à l'article : « Qui sont les acteurs du développement agricole durable sénégalais ? », par Iphigénie Sarr et Will Steven Kathema, deux jeunes



Remise du 2<sup>ème</sup> prix catégorie journalistes

• 2<sup>ème</sup> Prix à un reportage vidéo intitulé : « Crises de commercialisation des produits maraîchers - quelles solutions pour les Niayes ? » produit par Moussa Ngom et Souleymane Diassy de la Maison des reporters, un espace de liberté éditoriale et de collaboration entre journalistes sur des sujets pertinents.

En perspective, d'autres éditions sont envisagées pour pérenniser la promotion des données agricoles, consolider les acquis et promouvoir la culture statistique.



Remise du 1<sup>er</sup> prix catégorie journalistes

Par **Awa DIOP** et  
**Absa KANE**, CELCOM

## Signature de convention entre l'ANSD et le 3FPT

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie a procédé à la signature d'une convention cadre avec le Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) ce jeudi 1er septembre 2022.

Pour rappel, l'ANSD a pour mandat de centraliser et de diffuser les synthèses des données statistiques produites par les différents acteurs du système statistique national (SSN), de réaliser principalement des activités de production et de diffusion de données statistiques, de promouvoir la formation du personnel spécialisé pour le fonctionnement du système national d'information statistique par l'organisation des cycles de formation appropriés notamment au sein d'une école à vocation régionale et sous régionale intégrée à l'agence;



Signature de convention ANSD et 3FPT

Par ailleurs, le Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) a pour mission de financer les projets de formation des personnels des entreprises et membres des organisations professionnelles, des structures de formation et des jeunes en quête de qualification ; Ce partenariat lui

permettra de disposer de données fiables pour apporter une réponse concrète aux besoins en renforcement de capacités du secteur privé et à la problématique de l'employabilité des jeunes

La convention précise notamment l'appui que l'ANSD apportera au 3FPT dans le cadre de l'évaluation de leurs programmes de financement ainsi que l'appui du 3FPT à l'ANSD pour la mise en œuvre de la décentralisation des programmes de certifications des agents de collecte.



## Missions d'assistance technique à l'ANSD dans le cadre du 5<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)

**L**es missions d'assistance technique du RGPH-5 ont pour objectif d'apporter à l'ANSD un appui technique sur la réalisation de certains outils du RGPH-5.



Une équipe de cartographes dans le département de Dakar

Dans ce cadre, deux missions d'assistance ont eu lieu durant le mois de juin 2022:

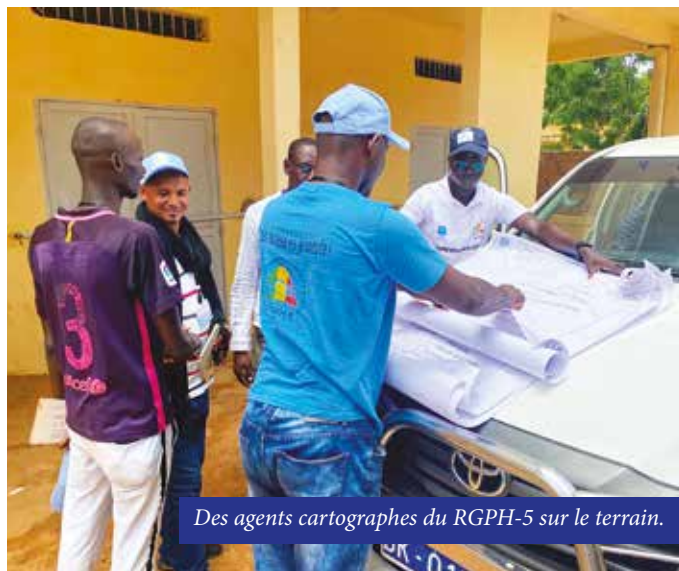
- Une mission d'assistance technique de l'INECV (Institut national de Statistique du Cap Vert), portant sur la cartographie censitaire du 13 au 23 juin 2022;
  - Une mission d'assistance technique de la CEA du 20 au 24 juin 2022.
- Plus spécifiquement, les objectifs de ces missions étaient d'aider à:

- évaluer globalement l'architecture mise en place pour la cartographie censitaire;
- apprécier le dispositif de préparation des données cartographiques (téléchargement et intégration des mises à jour);
- évaluer le processus de préparation, de création et de chargement des fichiers TPK dans la plateforme dédiée ;
- évaluer le dispositif de collecte de données sur le terrain avec l'application cartographique de collecte des données;
- donner un avis technique sur le découpage des DR sur le terrain et au bureau;
- évaluer le processus de synchronisation, sauvegarde et remontée des données entre agents cartographes/chef d'équipe, chef d'équipe/superviseur Superviseurs/siège/ plateforme;
- évaluer les applications mobiles, web et de suivi de la collecte de données sur le terrain;
- évaluer le processus de validation des données sur le terrain et au niveau du bureau;
- évaluer et partager la méthodologie d'élaboration des cartes censitaires pour le dénombrement.

A l'issue de ces deux missions, des recommandations ont été faites et partagées avec les équipes du RGPH-5 et il est prévu de poursuivre la collaboration avec ces deux institutions durant tout le processus de mise en œuvre du RGPH-5.



Mission de supervision conduite par le chef du SRSD de Kolda



Des agents cartographes du RGPH-5 sur le terrain.

## Dakar, Kaolack et Matam au rythme des randonnées pédestres



Randonnée de sensibilisation à Dakar avec les autorités du MEPC

La chaleur était au rendez-vous en cette matinée du 12 juin 2022, mais elle n'aura tout de même pas suffi à freiner l'ardeur des nombreux marcheurs réunis devant le palais de justice de Dakar, sis à Rebeuss. Casquettes bien vissées sur la tête, tee shirts à l'effigie de l'ANSD et du RGPH-5, les randonneurs, sous la supervision de la Ligue Sénégalaise de Randonnée pédestre, co-organisatrice de la rencontre, se sont prêtés à la séance d'échauffement, sous la conduite d'un coach sportif, dans une ambiance bon enfant. Bref moment de reconnexion avec son corps avant que le représentant du Ministre, M. Aliou NDIAYE, Secrétaire général du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le Directeur général de l'ANSD, Professeur Allé Nar Diop, accompagné de son Directeur général adjoint, Docteur Abdou Diouf, et du Coordonnateur du recensement, M. Jean Pierre Bahoum, n'ouvrent la marche pour entamer le circuit qui couvre Dakar Plateau. Ponctuée par les messages de sensibilisation distillés par moment, la randonnée a traversé le quartier de Rebeuss, avant d'emprunter l'Avenue Malick Sy, Médina Rue 6, Médina rue 11, Poste Médina, Avenue Blaise Diagne, Niayes Thioker, avant de repasser par Rebeuss pour rallier son point de départ, le palais de

justice de Dakar.

L'ambiance était également au rendez-vous. Pour allier l'utile à l'agréable, en plus des messages de sensibilisation, les notes endiablées du Mbalax s'échappant de la sonorisation ont attiré les populations massées le long du parcours, tout en revigorant les randonneurs.

La même ambiance, en ce dimanche 18 juin, a été vécue aussi bien à Kaolack qu'à Matam où les populations ont répondu massivement à l'appel des services régionaux de l'ANSD. Ainsi pour Kaolack, le circuit qui est parti de l'Inspection jeunesse et sports est passé par Route de Tamba, croisement Médina Baye, Médina Mbaba, Médina Baye, avant de revenir à l'Inspection jeunesse et sports. Pour ce qui est de Matam, c'est dans le département de Ourosogui que s'est tenue la randonnée. Particularité dans cette région, la marche de sensibilisation a été co-organisée avec l'armée de terre sénégalaise qui a partagé le circuit avec l'ANSD. Parti du Camp militaire de Ourosogui, les randonneurs, qui étaient nombreux à fouler la chaussée, ont sillonné Carrefour, Stade municipal pour terminer par le Camp militaire de Ourosogui.



## Ziguinchor et Kédougou, une sensibilisation réussie à travers le thé-débat

Si les trois régions pilotes du Nord et du centre ont fait le pari de la randonnée, c'est sur le thé-débat, qui favorise directement l'échange entre agents de l'ANSD et populations, que les régions au Sud et au sud-ouest du Sénégal comme Ziguinchor et Kédougou ont misé.

Moments d'échanges avec les populations, les thé-débats se sont tenus dans les salles mises à dispositions par les municipalités des villes concernées qui elles, aussi, à leur manière, contribuent aux opérations du Recensement.

Durant quelques heures, les participants qui, parfois, ont parcouru des kilomètres pour assister à la rencontre, ont pu revenir sur leurs inquiétudes, et attentes et lever ainsi les zones d'ombres sur certaines problématiques et incompréhensions autour du recensement. Au terme de ces riches moments d'échanges, chaque participant s'est ainsi engagé à être un relais auprès de sa communauté afin de faciliter le travail



*Thé-débat à Bandaffasi (région de Kédougou)*

des agents recenseurs qui sillonnent les zones concernées. Des moments de communion, de convivialité et de parfaite harmonie qui ont permis à l'ANSD, à travers ses agents ainsi que les nombreux anonymes venus soutenir ces activités de sensibilisation, de revenir sur l'importance de ce projet qui, à terme, permettra aux décideurs de définir ou redéfinir les politiques de développement dans une perspective qui profite à chaque localité du pays.

Par **Mame Saye DIOP,**  
CELCOM



*Une équipe du RGPH-5 tout sourire sur le terrain*





## ***Pape Demba Diouf, statisticien démographe***

***Une cheville ouvrière du recensement au parcours remarquable.***

***Statisticien démographe de la première heure, ce saloum-saloum bon teint a su s'armer de patience, d'éthique et de soif inconditionnelle du savoir pour mener sa barque et réussir avec brio une carrière riche en enseignement dans le Système statistique national du Sénégal. Malgré les années qui passent et son statut de retraité, Pape Demba Diouf n'en reste pas moins actif. Le septuagénaire voue son temps libre à la formation de la jeune génération. Un modèle de travail et de réussite au parcours remarquable.***

Statisticien démographe de formation, Papa Demba DIOUF est né en 1947 à Kahone, une commune située à quelques encablures de Kaolack où il poursuit ses études jusqu'à l'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle du Second Degré en 1967. De 1967 à 1968, il intègre le lycée technique Maurice Delafosse, section commerce, où il fait les classes de seconde et de première. En 1968, il est admis à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée où il obtient, après quatre années d'études, le Brevet de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (Spécialité Statistique). A signaler que c'est en 1970 qu'il obtient son Baccalauréat Technique (Option Commerce).

Fort de ce parcours et diplôme en poche, Pape Demba Diouf intègre, en 1973, le service national de la statistique. Un an plus tard, il est affecté à la division des enquêtes démographiques qui pilotera le premier recensement général de la population (RGP) de 1976. De 1973 à 1975, il est nommé chef du service des

études de la division des enquêtes et de la démographie. Le démographe occupe, cumulativement, les fonctions de responsable des services techniques de la cartographie de la codification du RGP de 1976. Ayant toujours soif d'acquisition de connaissances et de renforcement de capacités, Pape Demba Diouf est admis à l'Université catholique de Louvain (Belgique). Il en sortira avec un diplôme de démographie générale en 1983 et une maîtrise en démographie en 1984.

Malgré ce séjour chez les belges, le kahonois n'en oublie pourtant pas sa patrie. Papa Demba Diouf rentre au Sénégal et réintègre la division des enquêtes démographiques jusqu'en 1990, date à laquelle il retournera en Belgique, au Centre International de Formation de Recherche en Population et Développement (C.I.D.E.P) où il obtint un diplôme de troisième cycle en Population et Développement.

De retour à nouveau au Sénégal, Doyen Papa Demba, occupera, entre autres fonctions, celui de Chef de bureau des recensements (1990), de Directeur technique de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS II) en 1992, de Chef de bureau des enquêtes et recensements (1999) et de Chef de division des opérations de terrain (DOT) ainsi que celui de Coordonnateur national du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPHIII). Nous sommes en 2002.

Papa Demba Diouf n'en restera jamais au stade de la théorie. En bon statisticien démographe, il investit le monde de la recherche et devient chercheur associé à l'O.R.S.T.O.M. Il y sera co-responsable de l'enquête Mortalité Infantile à Pikine (1986) et de l'enquête Migration dans la Vallée du Fleuve Sénégal (1991 /1993).

Durant sa longue carrière de 24 ans (1973 – 2007) dans la statistique, Monsieur Pape Demba Diouf a participé à la formation de plusieurs Sénégalais à travers les cours qu'il dispense dans des établissements d'enseignement supérieur et d'écoles professionnelles.

Mais comme ce féru de statistique et démographie n'est pas tombé dans l'univers de la recherche comme un cheveu égaré dans la soupe, Pape Demba Diouf consigne ses recherches par écrits et a à son actif de nombreuses publications.

Ouvert au monde extérieur et conscient de l'importance et de la richesse de la collaboration dans le domaine de la recherche, Monsieur Papa Demba Diouf s'est engagé aux côtés de nombreuses associations comme l'Association des Chercheurs Sénégalais ou l'Union pour l'étude de la Population Africain, entre autres.

Après de bons et loyaux services à l'échelle nationale et internationale, Pape Demba Diouf a fait valoir ses droits à une pension de retraite en 2007. De sa vie professionnelle, le septuagénaire garde en souvenir la franche collaboration, l'abnégation, le patriotisme de certaines personnes de principe comme Abdou Karim DIOP, démographe pionnier qu'il qualifie de «père» des recensements, pour avoir contribué à l'émergence des recensements, Salif NDIAYE, qualifié de «père» des enquêtes démographiques de

santé (EDS), pour avoir contribué à leur essor et Sogué DIARISSO qui a révolutionné la statistique pour parvenir à l'avènement de l'ANSD.

Son expérience et sa générosité intellectuelle, Papa Demba Diouf les met au service de la jeune génération qui, pour lui, doit cultiver la meilleure version d'elle-même en faisant preuve d'ouverture d'esprit et d'un sens aigu de l'écoute. Des qualités auxquelles doit s'ajouter le travail de terrain, base d'un excellent travail de bureau que pourrait compléter la discussion et la collaboration avec les anciens du secteur d'activité pour bénéficier de leur expérience.

Mais Papa Demba DIOUF n'est pas du genre à s'arrêter de travailler et la retraite n'y changera rien. Depuis 2007 donc, il est consultant et continue de dispenser des cours de collecte et de méthodologie dans des écoles de la capitale sénégalaise.

Digne et valeureux fils de la nation sénégalaise, le natif de Kahone est décoré de l'Ordre National du Lion pour les loyaux services rendus à son pays.

Techniquement et socialement valeureux, Papa Demba, juge nécessaire de rendre hommage à des collaborateurs qui l'ont beaucoup marqué dans sa vie professionnelle. Entre autres, au registre de ceux qui sont encore en vie, il cite: Tahir DIOP, Alphonse Codé NDIAYE, Abdallah FALL, Mor Ndiaye FALL, Mamadou DIATTA, Bara DIOUF, Fatou FAYE BESSANE, Vénus SARR, Salimata DIALLO.

A ses collaborateurs qui ont tout donné à la statistique durant leur passage terrestre, Papa Demba DIOUF rend un vibrant hommage, notamment à feu Dieynaba KEITA, feu Mme MAKHA, feu Ibra DIOME, feu Elhadj Ibrahima NDAO, feu Mamadou Alpha DIAGNE, feu Boubacar FALL, feu Ablaye MALL, feu Moussa Alassane BA et Feu Sellé BA.

Homme du sérail à l'expérience-recensement indiscutable, Pape Demba Diouf garde un œil sur le RGPH-5 dont il salue, à travers son coordonnateur, Jean Pierre BAHOU, le déroulé réussi de la phase de pré-recensement. Preuve du professionnalisme d'un homme de terrain qui aura consacré sa vie au culte de l'excellence et au travail bien fait.

**La rubrique sur le RGPH-5 consacra une page, dans chaque numéro à un agent de l'ANSD qui aura marqué les esprits et qui a participé à un ou plusieurs des quatre Recensements précédents.**

Par **Moussa GNING,**  
CELCOM

## DOSSIER



## **LA COORDINATION STATISTIQUE : Un Système Statistique national décentralisé**

*Le Système statistique national (SSN) du Sénégal est de type décentralisé avec une distribution des rôles dans la production de l'information statistique publique entre un organisme statistique central qui assure la coordination technique et des structures situées au sein des départements ministériels, d'établissements publics ou parapublics. Il est structuré dans un cadre juridique bien encadré avec des missions bien définies et une vision de la statistique ancrée sur les besoins des utilisateurs.*

Par **Oumy DIOP**,  
DMCP



## CADRE JURIDIQUE

La loi n° 66-59 du 30 juin 1966 constitue le premier cadre législatif régissant les activités statistiques au Sénégal. Conscient de l'importance des statistiques pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de développement, le gouvernement du Sénégal a décidé, au début des années 2000, de réformer le Système statistique national (SSN) en vue de le rendre plus performant et apte à relever les défis du troisième millénaire. La loi de 1966 est ainsi abrogée et remplacée par la loi statistique n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques. Cette loi statistique de 2004 a également créé un Conseil national de la Statistique (CNS) et l'organisme statistique central qu'est l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Pour répondre à de nouvelles demandes statistiques, tout en garantissant la confidentialité des données recueillies auprès des personnes physiques et morales, la loi de 2004 a été modifiée et complétée par la loi n° 2012-03 du 3 janvier 2012.

## MISSIONS ET VISION DU SSN

Définie dans l'article 16 de la loi statistique, le SSN a pour mission principale «de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques fiables et à jour, se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation, notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental».

A travers la mise en œuvre de la troisième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS), la vision retenue pour le SSN est de devenir, «à l'horizon 2035, un système statistique national stable, cohérent, ouvert et satisfaisant aux besoins des utilisateurs». Le principe d'ouverture a été introduit pour prendre en compte, d'une part, toutes les futures préoccupations des décideurs et des autres utilisateurs, et d'autre part, les changements rapides qui surviennent, notamment sur les plans environnemental et technologique. Il convient également d'ouvrir davantage le SSN à ceux des autres pays africains, notamment en matière de renforcement des capacités, d'appuis techniques et de collectes des données d'enquêtes, de recensements sur supports numériques.

## ORGANISATION DU SSN

Aux termes de l'article 17 de la loi statistique, les composantes institutionnelles du Système statistique national sont:

- le Conseil national de la statistique (CNS) ;
- l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- les autres structures publiques du Système statistique national.

### ■ Le Conseil national de la statistique : l'organe de régulation

Les attributions, la composition et les règles de fonctionnement du CNS sont fixées par le décret n° 2005-435 du 23 mai 2005 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national de la statistique (CNS) et du Comité technique des Programmes Statistiques (CTPS).

Le Conseil national de la statistique est chargé de proposer au gouvernement les orientations générales de la politique statistique de la nation, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, ainsi que les instruments de coordination des activités du Système statistique national. Le CNS veille à la coordination des activités de développement, de production et de diffusion du Système statistique national, au respect des principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques publiques et assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique. Le CNS approuve le programme statistique pluriannuel. Il approuve également le programme statistique annuel qui précise, pour chaque année civile, l'ensemble des activités prévues, leurs échéances, les ressources nécessaires et les services ou organismes responsables. Le Conseil était présidé par le Premier Ministre ou son représentant. Les membres du CNS sont nommés par arrêté primatorial. Le CNS se réunit une fois par an en session ordinaire, un mois avant la session budgétaire de l'Assemblée nationale et, en cas de besoin, en session extraordinaire sur convocation de son Président. Le secrétariat exécutif du Conseil national de la statistique est assuré par le ministre chargé de la statistique ou son représentant (article 10 du décret).

### ■ ANSD : l'organisme statistique central et coordonnateur technique du SSN

Créée par la loi statistique, l'ANSD est une agence nationale d'exécution et est dotée de la personnalité



morale et d'une autonomie de gestion. Les attributions et les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ANSD sont fixées par le décret n° 2005-436 du 23 mai 2005. Enfin, en tant qu'agence d'exécution, l'ANSD est régie par la loi d'orientation n° 2009-20 du 24 mai 2009 sur les agences d'exécution et ses décrets d'application. L'ANSD assure la coordination technique du Système statistique national sous la supervision du Conseil national de la statistique. Elle est l'organisme statistique principal du Système statistique national. Outre ses activités de développement, de production et de diffusion de statistiques dans ses domaines de compétence propres, elle centralise et diffuse les synthèses des données statistiques produites par l'ensemble du Système statistique national. À cet effet, les autres services et organismes producteurs de statistiques publiques sont tenus de lui transmettre les données statistiques qu'ils produisent dès qu'elles sont disponibles (Article 19 nouveau de la loi statistique révisée).

#### ■ Les autres structures publiques du SSN

Les autres structures publiques du Système statistique national sont aujourd'hui plus d'une centaine et comprennent les services chargés des activités de développement, de production et de diffusion des statistiques, placés auprès des départements ministériels et des organismes publics et parapublics. En plus, il s'y ajoute des personnes morales de droit privé investies d'une mission de service public ainsi que les institutions nationales, notamment la Direction nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui assure la production des statistiques relevant de sa compétence, à savoir les statistiques monétaires et de la balance des paiements. Ces différentes structures constituent le Comité technique des Programmes Statistiques (CTPS) qui est le bras technique du CNS dans ses activités de coordination du SSN comme stipulé dans le décret n° 2005-435 du 23 mai 2005 en application de la loi statistique. Le CTPS est présidé par le Directeur général de l'ANSD et doit se réunir au moins deux fois par an en sessions ordinaires. Le Comité technique des Programmes Statistiques est chargé de :

- la préparation des dossiers à soumettre à l'examen du Conseil national de la statistique;
- le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil national de la statistique;
- l'élaboration du programme pluriannuel d'activités

- statistiques ainsi que des programmes de travail annuels dérivés ;
- l'élaboration des rapports annuels d'exécution des programmes annuels d'activités statistiques;
- l'élaboration et approbation au niveau national des normes, des concepts, des définitions, des nomenclatures et classifications statistiques en conformité avec ceux reconnus aux niveaux sous régional, régional et international, et du suivi de leur mise en œuvre lors des travaux réalisés par les services et organismes relevant du Système statistique national;
- l'élaboration et approbation des concepts, définitions, normes et méthodes statistiques en rapport avec ceux du même genre reconnus aux niveaux sous régional, régional et international;
- la coordination du programme d'enquêtes et recensements statistiques d'envergure nationale conduits par les services et organismes relevant du Système statistique national;
- la formulation éventuelle de son avis sur les opérations statistiques réalisées par des services autres que ceux relevant du Système statistique national;
- l'approbation des résultats des travaux statistiques effectués, notamment les enquêtes et recensements statistiques et les synthèses statistiques au niveau national, par les services et organismes relevant du Système statistique national avant leur diffusion.

En application du décret n° 2005-435 du 23 mai 2005, l'arrêté n° 00322/MEF/ANSD du 26 janvier 2009 fixe la liste des membres du CTPS. Par la suite, l'arrêté n° 07245/MEF/ANSD du 28 juillet 2009 crée et fixe les règles d'organisation et de fonctionnement des sous-comités et groupes thématiques du CTPS.

Le CTPS comprend 28 sous-comités sectoriels répartis dans les six (6) groupes thématiques suivants :

- Statistiques démographiques et sociales ;
- Statistiques économiques, commerciales et financières ;
- Développement rural, énergie, mines, hydraulique et environnement et ressources naturelles ;
- Traitement des données, archivage, diffusion, technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Organisation du Système statistique national (législation, ressources humaines, stratégie de financement et statistiques régionales), genre et décentralisation ;

<sup>1</sup> Le poste de Premier Ministre a été supprimé au mois de juin 2019.

<sup>2</sup> Décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du CNS et du CTPS.

- Bonne gouvernance, sécurité.

Ces sous-comités sectoriels doivent se réunir chaque trimestre pour préparer les documents techniques à soumettre au CTPS, notamment les rapports annuels d'activités statistiques, les programmes pluriannuels d'activités statistiques, le suivi de la mise en œuvre des activités statistiques, etc.

### **SERIE D'ATELIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2022 DES SOUS-COMITES DU CTPS**

Les sous-comités du CTPS se sont réunis du 27 au 30 juin 2022 pour les ateliers du deuxième trimestre 2022, sous la présidence du Directeur général de l'ANSD, Pr. Allé Nar DIOP. Ces rencontres offraient également l'occasion de recevoir la mission de la revue à mi-parcours de la SNDS-III, conduite par Paris 21, accompagnée par AFRISTAT, la CEA représentée par l'IDEP, le COMESA et la BAD.

Pour chaque rencontre, un axe des sous-comités est reçu avec comme ordre du jour un point d'informations sur le Programme de renforcement des capacités statistiques du Sénégal financé par la Banque mondiale, l'état d'avancement de l'élaboration du rapport d'activités 2021 du SSN, la présentation de l'alimentation des indicateurs ODD et la revue à mi-parcours de la SNDS III. Concernant le Programme de renforcement de capacités, plusieurs structures sectorielles ont eu à transmettre des projets, qui ont fait l'objet d'arbitrage selon plusieurs critères et à l'issue duquel une dizaine de structures sectorielles a été retenue. A noter que les structures dont les projets n'ont pas été retenus, bénéficieront de renforcements de capacités dans leurs domaines d'interventions. Par ailleurs, d'autres partenaires techniques et financiers seront sollicités pour le renforcement de la production statistique à travers la table ronde des bailleurs.

Le point sur l'état d'avancement de la rédaction du rapport d'activités 2021 du SSN fait ressortir la faible contribution de structures sectorielles. Seuls 24 rapports d'activités statistiques ont été transmis. Ainsi, il a été suggéré de relancer les structures retardataires en initiant des courriers officiels aux responsables de ces structures et de proposer le remplissage de fiches d'activités à partir d'une plateforme.

La présentation sur les indicateurs ODD a porté sur les mécanismes de suivi des ODD à travers leur articulation et leur alignement au PSE, le cadre national de suivi

évaluation, les défis et recommandations pour le renseignement des indicateurs. L'évaluation du cadre stratégique du PSE montre une parfaite cohérence des orientations des trois axes avec les 17 ODD. Ainsi, le PSE a couvert 77% des cibles des ODD. Pour l'alignement des ODD au cadre de suivi évaluation, le premier constat tiré montre que le dispositif est conforme à près de 67%, si l'on prend une approche nationale de suivi des indicateurs. Cependant, selon une approche stricte des définitions des indicateurs de suivi des ODD seuls 59% des indicateurs ODD peuvent être renseignés. Cela est dû aux faiblesses notées dans l'articulation entre le système national de planification et le SSN, le niveau de territorialisation des ODD à travers les documents locaux de planification, la désagrégation des indicateurs de suivi des ODD ventilés, le cas échéant, par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, situation au regard du handicap, lieu de résidence ou autres



Atelier du CTPS tenu en septembre 2022

caractéristiques, la promotion des données alternatives à travers la prise en compte du nouvel environnement technologique, la promotion d'autres sources administratives et les données géo spatiales. Les défis majeurs à relever par le SSN résident sur le renseignement des indicateurs relatifs à l'environnement et à la gouvernance, la désagrégation des données, la territorialisation des ODD et la prise en compte des données alternatives. Les recommandations formulées pour l'atteinte de la vision du SSN consistent à :

- renforcer le système statistique national par le développement des capacités;
- renforcer la coordination et le financement de la production de statistiques avec un budget spécial destiné aux activités statistiques dans les structures productrices;
- promouvoir les nombreuses sources de données





Mission de la revue à mi-parcours de la SNDS 3 conduite par Paris 21

- “dormantes” ou alternatives par l’extension de la couverture sectorielle et locale de la production statistique et associer de nouveaux acteurs (ex: les OSC, les centres de recherche, le secteur privé, etc.);
- intégrer les principes de la charte des données inclusives dans les stratégies de développement de la statistique;
  - s’assurer de l’utilité et l’intérêt général des données produites;
  - mettre en place un système de contrôle de la qualité des données officielles et des données alternatives pour leur utilisation;
  - promouvoir la désagrégation des données pour une territorialisation des politiques publiques.

Pour la revue à mi-parcours de la SNDS III, le système de remplissage du questionnaire a été défini par la mission. Il s’agit de déterminer le niveau de réalisation des activités inscrites dans la SNDS III. Les travaux consistaient à remplir le questionnaire proposé par la mission pour chaque sectoriel afin d’évaluer le niveau de mise en œuvre de la SNDS III. Il a été constaté le faible niveau de désagrégation des données par sexe et localité, l’absence d’un système d’informations dans certains secteurs et le manque de diffusion des données produites. La réforme de la structuration du SSN a été aussi discutée avec, en perspective, la création de direction des statistiques dans chaque secteur pour produire les données pour les utilisateurs et aider les Cellules d’Etudes et de Planification (CEP) dans leur mission principale de suivi des programmations budgétaires.

### **FOCUS SUR LE SÉCRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SECNSA)**

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) a été créé au sein du CNSA par l’arrêté primatorial n° 003066 du 07 mars 2000. Dans le cadre de la sécurité alimentaire au Sénégal, le SECNSA est chargé de la coordination du système d’alerte précoce (SAP) et l’élaboration de son bulletin d’informations sur la situation alimentaire, du suivi des indicateurs de sécurité alimentaire et de résilience. Il coordonne la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR), l’élaboration et l’exécution des plans nationaux de riposte à l’insécurité alimentaire. Il est aussi chargé d’élaborer les manuels de procédures, des outils de programmation, de contrôle, de suivi-évaluation de tous les projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience.

Par ailleurs, le système alerte précoce (SAP) a été créé en 2006 au sein du SECNSA, afin de prévenir les crises alimentaires récurrentes. C’est un cadre de collaboration et d’échanges d’informations pluridisciplinaire et multisectoriel entre les différentes institutions œuvrant dans le domaine de la sécurité. Il collecte des informations sur la mise en œuvre des projets et programmes des secteurs piliers de la sécurité alimentaire et établit le rapport d’analyse de leur impact sur les populations bénéficiaires. Aussi, le SAP assure le suivi de la situation

<sup>3</sup> Le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) a été créé en 1998 par décret.

alimentaire, à travers des enquêtes primaires sur la situation alimentaire, la nutrition et la résilience des ménages et une collecte de données secondaires auprès des structures qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les données primaires sont collectées afin de renseigner les indicateurs de sécurité alimentaire. Les résultats obtenus permettent une évaluation de la situation alimentaire des ménages. Les données secondaires collectées sont publiées dans le bulletin trimestriel du SAP.

Le SECNSA, à travers le SAP, conduit aussi des enquêtes de référence (tous les 5 ans) d'envergure nationale qui prennent en considération la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience et des enquêtes de suivi régulières. Les enquêtes de suivi de la Situation Alimentaire (ESA) s'inscrivent dans la lignée des enquêtes de routine que mène le système d'alerte précoce du Sénégal dans le cadre de la surveillance de la situation alimentaire des ménages dans les quarante-six (46) départements du pays. Le dispositif national de collecte des données s'articule sur le maillage des quatorze (14) bureaux régionaux de sécurité alimentaire. Les enquêtes ESA, de façon biannuelle, collectent des données sur les déterminants de la sécurité alimentaire et des données relatives aux indicateurs de mesure de l'insécurité alimentaire et aux moyens d'existence et permettent d'évaluer la situation agricole et pastorale ainsi qu'une brève description de l'état nutritionnel des enfants et des femmes en âge de procréer.

Au courant de l'année 2021, le SECNSA a réalisé des activités dans le cadre de sa mission de suivi et de

surveillance de la situation alimentaire et nutritionnelle au Sénégal pour le compte de l'année de consommation 2020/2021. Ainsi deux (2) enquêtes sont réalisées en février et octobre 2021 dans le cadre de la préparation des sessions du Cadre Harmonisé d'analyse de la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. L'enquête de suivi de la situation alimentaire des ménages au passage 5 (ESA-5) est réalisée sur un échantillon de 5 471 ménages ordinaires. Au mois d'octobre 2021, une Enquête Conjointe de Sécurité Alimentaire, Nutrition et Résilience (ECSANR) est réalisée, portant sur un échantillon de 6 034 enfants et 5 633 ménages ordinaires.

Les ONG et partenaires au développement contribuent à la collecte des indicateurs de sécurité alimentaire. Les principales sources de financement des activités statistiques du SECNSA sont: l'Union Européenne, les agences des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF), les ONG (ACF, etc), la Banque mondiale, etc.

Cependant, dans l'exécution des activités statistiques, le SECNSA est confronté à des difficultés d'ordre financier pour la plupart, induisant ainsi des limites dans l'échantillonnage de l'enquête de suivi de la situation alimentaire en plus du problème de mise à jour des DR. De même, le déficit de moyens logistiques ne facilite pas la collecte des données sur tout le territoire national.

### **PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA METHODOLOGIE, DE LA COORDINATION STATISTIQUE ET DES PARTENARIATS (DMCP)**



La DMCP recevant la mission de l'INSEE pour le démarrage du projet PAS2

# DOSSIER



Dans sa séance du 13 janvier 2022, le Conseil de Surveillance de l'ANSD a validé la proposition de l'organigramme de l'agence, constituée actuellement de sept (7) directions dont la Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et des Partenariats (DMCP). Elle est composée de deux divisions :

- la Division des Méthodes et de la Coordination statistique (DMC) avec en son sein le Bureau des Méthodes et Normes (BMN) et le Bureau de la Coordination Statistique (BCS)
- la Division de la Gestion des Partenariats (DGP) constituée du Bureau de la Gestion des Partenariats (BGP) et du Bureau de la Promotion et du Développement des Partenariats (BPDP).

L'érection de la DMCP découle de la fusion de l'ex Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de la Coordination statistique et de la Coopération internationale (CPCCI) et de l'ex Cellule de Gestion des Partenariats (CGP). Elle hérite des missions des dites cellules auxquelles s'ajoute l'harmonisation des méthodologies en matière statistique, la promotion et le développement des partenariats.

Ainsi, la nouvelle direction est chargée d'élaborer les

méthodes et bonnes pratiques en matière statistique en coordonnant l'harmonisation des méthodologies, concepts, nomenclatures et classifications, utilisés à l'ANSD, au sein du SSN et au niveau international. Elle doit aussi assurer le secrétariat de la commission des demandes de visas statistiques et mettre en place un dispositif d'audit de la qualité des données avec la mise en place et l'opérationnalisation d'un Cadre national d'Assurance de la Qualité (CNAQ). La DMCP assure la coordination et la programmation des activités statistiques du SSN à travers les réunions de sous-comités, du CTPS et du CNS. Elle élabore et assure également le suivi et l'évaluation des stratégies de développement de l'ANSD (Plan Stratégique de Développement) et du SSN (Stratégie Nationale de Développement de la Statistique). Dans le cadre de la coopération internationale, la direction est l'interlocutrice de l'ANSD avec les institutions internationales et les instituts nationaux de la statistique. Elle prépare et assure le suivi de toutes les conventions de l'ANSD avec les structures internationales et de la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD).

Dans le cadre de la gestion des partenariats, la DMCP assure la promotion des partenariats et coordonne la mise en œuvre, le suivi des conventions de partenariats et le développement des produits et services à frais recouvrables. Elle effectue des démarches auprès des potentiels clients pour présenter les produits et services de l'ANSD. Certaines prestations à frais recouvrables sont mises en œuvre et exécutées par la direction qui peut s'adjoindre de personnes ressources aussi bien internes qu'externes. Elle coordonne les négociations et prépare les conventions et mémorandum et élabore les offres techniques et financières des projets avec les partenaires. Ainsi, la direction vulgarise les produits et services de l'agence, promeut les prestations à frais recouvrables et établit des offres techniques et financières aux partenaires ou des conventions de partenariat avec les structures nationales.

Par **Oumy DIOP**,  
DMCP



## M. EL Hadji Amara Doumbouya, auditeur interne de l'ANSD Un aiguilleur chevronné des Finances publiques

**Malgré la rigueur qu'exige sa fonction, en discutant avec M. Doumbouya, c'est le côté chaleureux de l'homme qui vous marque. El Hadji Amara DOUMBOUYA, auditeur interne, jauge les risques auxquels les institutions et autres entreprises qui font appel à ses compétences sont confrontés en vue de les limiter, voire les empêcher. «Elevé dans la rigueur militaire», ce quarantenaire et père de famille comblé reste un sportif dans l'âme qui fait de la discipline, du culte du travail bien fait et du devoir accompli un sacerdoce. Rencontre avec un spécialiste de la gestion des administrations publiques.**

### Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle El Hadji Amara DOUMBOUYA. Je suis né le 23 septembre 1979 à Saint-Louis du Sénégal. Fils d'un père originaire d'Inor dans la région de Sédhiou et d'une mère saint-louisienne, j'ai grandi dans la région de Saint-Louis.

### Vous avez été recruté il y a de cela quelques mois à l'ANSD, pourriez-vous nous parler de votre formation et de votre parcours professionnel ?

Comme tout bon Saint-louisien d'antan, j'ai fait l'école coranique et, jusqu'en classe de terminale, je continuais d'aller au daara.

J'ai fait mon cycle élémentaire à l'école Saër Sèye de Léona (Saint-Louis). Après l'obtention de mon CFEE (Certificat de Fin d'Etude Elémentaire) et de mon entrée en sixième, j'ai été orienté au C.E.M Télémaque Sow. Après mon BFEM, j'ai intégré le Lycée Technique André Peytavin (LTAP) de Saint-Louis. D'où j'ai eu mon baccalauréat série G (actuelle série STEG) en 2002. En même temps, j'ai réussi au concours de l'ENSUT (actuelle Ecole Supérieure Polytechnique (ESP)).

Pour l'enseignement supérieur, orienté à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) et à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), trois (3) possibilités s'offraient ainsi à moi. J'ai choisi d'intégrer l'ENSUT et, en 2004, j'ai obtenu mon DUT, option Finances-Comptabilité. Ensuite, j'ai poursuivi mes études universitaires à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'UCAD. Ainsi en 2007, j'ai eu ma maîtrise ès science économique, option gestion des entreprises. J'ai fait, par la suite, un master en Comptabilité-Contrôle-Audit à l'ESP et des formations en Développement durable et Sciences de l'éducation. J'ai intégré le monde professionnel depuis l'obtention de mon DUT en Finances-Comptabilité. A ce jour, je suis à une quinzaine d'années d'expérience professionnelle. J'ai débuté ma carrière dans des cabinets



d'audit et d'expertise comptable et financière entre 2005 et 2016.

J'ai fait trois cabinets successifs, soit presque une dizaine d'année dans le secteur. Durant ces années, j'ai pratiqué presque tous les domaines de la gestion (Comptabilité, Fiscalité, Finances, Contrôle de gestion, Audit, GRH, Conseil, Management d'équipe...) et j'ai géré des entreprises qui évoluent dans différents secteurs d'activités. Cette expérience a été d'une importance capitale dans ma carrière professionnelle. Et je tiens, ici, à remercier tous mes formateurs: Feu Omar DIAW, Monsieur Jean Claude MBENGUE, Monsieur Moussa ATTYE, Madame Mariama DABO.

Après cette expérience, j'ai eu d'autres défis, notamment celui d'intégrer l'administration publique. C'est ainsi que j'ai rejoint le secteur parapublic par le biais de

## L'INVITÉ DU PHARE

l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO) de 2016 à 2022. C'est une agence d'exécution qui dépend du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion. J'y ai occupé les fonctions d'auditeur interne et de contrôleur de gestion. Avec les cabinets d'audit, on est en apprentissage de la gestion de l'administration publique, on se familiarise avec les textes régissant la gestion de l'administration publique, mais à l'ANAMO, j'étais au cœur du dispositif. Je pratiquais les procédures de l'administration publique. J'ai beaucoup appris de l'administration publique durant ces cinq années. Je salue le dynamisme et la disponibilité de mes anciens collègues de l'ANAMO et je remercie mon ex Directeur général, El Hadji Malick Mbaye.

Après cette étape, j'ai rejoint l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) depuis février 2022.

### Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre l'équipe de l'ANSD ?

Prendre la décision de venir à l'ANSD n'a pas été compliqué pour ces trois raisons :

- 1- Les agences d'exécution sont classées de la catégorie 1 à 4. Souvent, quand on est dans les agences de catégorie inférieure, rejoindre une agence de catégorie supérieure est pris comme une promotion.
- 2- L'ANSD a une bonne presse. Elle est presque citée comme source dans beaucoup de dossiers.
- 3- De par ma formation académique et même professionnelle, je connais les statistiques. J'ai fait des cours de statistiques, recherche opérationnelle, économétrie. De l'ENSUT à la FASEG, chaque année, je faisais des cours de statistiques. Donc, je me suis dit qu'en venant à l'ANSD, les termes techniques et les chiffres ne me feront pas fuir (Rire).

### Parlez-nous un peu de l'audit interne. Qu'est-ce que c'est au juste et en quoi est-ce important dans le monde de l'entreprise d'aujourd'hui ?

La définition de l'audit interne nous vient de l'IIA (Institute of Internal Auditors). L'audit interne est «une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. »



Concernant l'importance de l'audit interne, dans «Guide de l'Audit interne», Guillaume LITVAK et Sébastien ALLAIRE disent que: «L'audit interne participe à l'identification des risques pouvant empêcher une organisation d'atteindre ses objectifs, veille à ce que les dirigeants connaissent ces risques et recommande par anticipation des améliorations pour aider à les réduire. L'audit interne est un pilier essentiel de la bonne gouvernance. Il fournit au conseil d'administration, au comité d'audit, à la direction générale, aux cadres et autres parties prenantes une assurance indépendante prouvant que les contrôles internes sont efficaces et fonctionnent comme prévu. Il apporte un regard avisé sur l'organisation et des solutions fondées sur la connaissance des métiers et leur environnement pour aider l'entreprise à réussir.» L'audit interne est en quelque sorte le «médecin de l'entreprise», surveillant en permanence la bonne santé de l'entreprise et proposant des «remèdes» «pour améliorer sa santé.»

### Quels sont vos grands chantiers à l'ANSD ou votre feuille de route pour les mois à venir ?

L'audit interne procède par une approche par les risques. Il est donc important de commencer par connaître les risques liés aux activités de l'ANSD. Pour ce faire, il faut élaborer une cartographie des risques. La cartographie des risques est un document permettant de recenser les principaux risques d'une organisation et de les présenter synthétiquement sous une

forme hiérarchisée pour assurer une démarche globale d'évaluation des risques. C'est un travail fastidieux, qui prend du temps et se fait de manière collégiale. Tous les services doivent être impliqués.

Ce document sera la base des missions d'audit interne parce qu'il permettra d'élaborer un plan d'audit basé sur les risques. Cette cartographie des risques sera actualisée, chaque année, sur la base des missions effectuées.

En attendant les thèmes d'audit sont tirés des retours d'expérience (les rapports d'audit disponibles à l'ANSD et l'évaluation du contrôle interne).

La charte d'audit interne est déjà élaborée et approuvée par le Conseil.

Un comité d'audit doit être mis en place au sein du Conseil de surveillance. La charte de ce comité d'audit est élaborée, il reste l'approbation du Conseil.

#### **Comment se passe votre intégration à l'ANSD ?**

Actuellement, je suis bien intégré. Et cette intégration est facilitée par le professionnalisme des collègues.

La Direction générale a bien compris le rôle de l'audit interne. Ce qui m'a marqué, c'est que dès mon arrivée, le Directeur général et le Directeur général Adjoint m'ont reçu et ils m'ont donné l'assurance qu'ils ne prendront aucune décision qui bloquera mon travail. C'est aussi ce que j'ai remarqué depuis que je suis là.

Aussi l'audit interne est bien impliqué dans le fonctionnement de l'Agence.

#### **Avez-vous une anecdote à nous raconter qui vous a marquée dans votre parcours professionnel ou personnel ?**

En 2014, dans le cadre du programme MCA-Sénégal, j'étais en mission dans le Ngalenka (vallée du fleuve Sénégal) pour rencontrer les organisations paysannes. Au cours de cette mission, j'ai reçu une bonne leçon d'inter culturalité: pour démarrer et clôturer les activités, il faut donner la parole au plus âgé, à l'imam ou au chef de village pour des prières, les formations se font en langues locales. Pour les besoins de la mission, tu es obligé d'aller rejoindre les gens dans les champs et y passer la journée. Autre chose qui m'a frappé, c'est un djola qui parle parfaitement le pulaar. C'est sûr qu'il ne va plus retourner en Casamance (Rire.)

#### **En dehors de l'audit, quelles sont vos occupations, vos hobbies ?**

J'aime le sport. Je suis ceinture noire 2ème dan de vovinam viet vo dao (un art martial vietnamien). Mais depuis un certain temps, je ne vais pas au dojo. A part le

sport, j'aime faire des recherches, me documenter.

#### **Parlez-nous un peu de M. Doumbouya côté jardin (vie familiale)**

Je suis quelqu'un de calme. J'aime être, la plupart du temps, dans mon coin. J'ai une complicité avec mes enfants. Dès fois elles ne veulent pas manger ou dormir quand je ne suis pas à la maison. Elles aiment discuter avec moi, que je leur raconte des histoires avant de dormir... ; ce qui fait que, tant que c'est possible, je leur accorde du temps, je me promène avec elles....D'habitude, les dimanches, c'est pour mes enfants.

#### **Avez-vous un modèle, une référence qui vous aide à vous parfaire au quotidien ?**

Oui. Ma première référence, c'est mon père. Il était soldat et il m'a élevé dans la rigueur militaire. C'était dur, mais je ne l'ai pas regretté. Il m'a inculqué des valeurs telles la rigueur, la ponctualité, la droiture, la véracité, le pragmatisme, la tolérance, le culte du travail bien fait....

La deuxième, c'est mon instituteur de l'école élémentaire Monsieur Baye Daraw Diop pour la recherche effrénée du savoir qu'il a su graver en moi.

Et le troisième, c'est mon maître de vovinam viet vo dao, Maître Mamadou DIOP. Avec lui, les 8ème et 10ème principes du vovinam viet vo dao me suivent partout: \* Développer une volonté d'acier, vaincre les difficultés. \* Être maître de soi-même, modeste, respectueux, tolérant et progresser en se jugeant soi-même.

#### **Quel est votre dernier mot ?**

Je remercie très chaleureusement le comité de rédaction du choix porté en ma modeste personne. Cette revue est un bon moyen de communication. Elle permet de mieux faire connaître l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) au public.

Je demande à la Direction générale de pérenniser ces activités de communication parce que cela contribue à la promotion et à la diffusion de la culture statistique.

*Interview réalisée par **Awa DIOP**,  
CELCOM*



## Les SRSD\*, des centres d'immatriculation au NINEA



L'immatriculation au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA) et la gestion du Répertoire national des Entreprises et Associations (RNEA) ont été confiées au Centre national d'Identification (CNI), service rattaché à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Le NINEA a été institué au Sénégal depuis 1986 par le décret n°86-1014 du 19 août 1986 abrogé et remplacé par le décret n°95-364 du 14 avril 1995.

L'immatriculation au NINEA concerne notamment les entreprises exerçant une activité sur le territoire du Sénégal, les associations nationales ou étrangères régulièrement déclarées ou autorisées, les syndicats professionnels, les administrations publiques centrales, les établissements publics, les collectivités locales et les partis politiques ainsi que les ménages prioritaires.

Une révision survenue en 2012, découlant du décret n° 2012-886 du 27 août 2012, vient renforcer le caractère unique et obligatoire du NINEA et consacre sa décentralisation au niveau des régions. Les Centres secondaires d'Immatriculation (CSI) sont ainsi mis en place au niveau des Services régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour appuyer le CNI.

La mise en place de ces CSI au niveau des SRSD chargés d'assurer les activités déconcentrées de

l'ANSD dans chaque région administrative permet une meilleure accessibilité à l'immatriculation au NINEA. Les usagers n'ont plus besoin de venir jusqu'à Dakar pour disposer d'un NINEA. Les demandes d'immatriculations au NINEA sont saisies au niveau des CSI des SRSD et transmises au Centre national d'Identification pour validation via une plateforme web dénommée NINEA WEB. Après validation, l'avis d'immatriculation est édité et signé par le chef du SRSD qui le délivre à l'utilisateur.

### Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces exigées pour procéder à l'immatriculation sont fixées par l'arrêté 02707 du 02 mars 2015 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Elles dépendent du statut juridique des unités requérant l'immatriculation. Elle se présente comme suit :

### L'avis d'immatriculation

Après immatriculation, le CSI vous délivre dans un délai de 24 heures, un avis d'immatriculation sur lequel figure le NINEA qui vous est définitivement attribué.

### Coût de l'immatriculation

L'immatriculation au NINEA est gratuite, hormis le timbre de 2000 FCFA qui doit être apposé sur l'avis d'immatriculation.

\* : Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie



Des agents à Thiès traitant des Ninea

Profession Libérale	Entreprise Commerciale ou prestataire de services	Autres personnes physiques	SARL, SUARL, SA, SAU et SUCCURSALE	GIE (Groupement d'Intérêt Economique)	Associations, partis politiques, Organisations Non Gouvernementale (ONG) ou autres personnes morales de droit privé	Administration publiques centrales, Etablissements publics, Collectivités locales et leurs démembrements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Nationale d'Identité</li> <li>- Statuts</li> <li>- Arrêté Ministériel, Carte Professionnelle ou Décret de création</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)</li> <li>- Carte Nationale d'Identité pour les nationaux</li> <li>- Carte Nationale d'Identité pour les étrangers</li> <li>- Passeport pour les étrangers</li> <li>- Titre de propriété, bail, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Nationale d'Identité pour les nationaux</li> <li>- Passeport pour les étrangers</li> <li>- Titre de propriété, bail, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)</li> <li>- Statuts</li> <li>- Carte Nationale d'Identité des associés de nationalité sénégalaise</li> <li>- Passeport pour les associés de nationalité non sénégalaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)</li> <li>- Statuts</li> <li>- Carte Nationale d'Identité du Président</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts</li> <li>- Le récépissé de l'association</li> <li>- Arrêté Ministériel ou la Convention avec le Gouvernement</li> <li>- Carte Nationale d'Identité du président et/ou des membres du bureau</li> <li>- Lettre d'accréditation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acte législatif ou réglementaire de création</li> </ul>

**NB :** En sus de ces pièces, il est aussi requis un timbre fiscal de 2000 FCFA.

Par **Arame Laye Ngom**,  
DMCP



## Le marché de l'emploi au Sénégal Situation du marché du travail au premier trimestre de 2022

### Situation du marché du travail au premier trimestre de 2022

La place du capital humain dans l'économie a été longuement traitée dans la théorie économique sous divers aspects. En effet, elle est ressortie très tôt dans la théorie classique de l'économie avec Adam Smith (1776) dans son livre intitulé « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ». Smith, à travers la théorie de la valeur-travail identifie les compétences des salariés comme facteur définissant la valeur des produits. En outre, la théorie du carré magique de Kaldor à travers le lien le plein emploi, la croissance économique, l'inflation et balance commerciale a également alimenté cette littérature. Cependant, le terme capital humain a été introduit pour la première fois dans les années 1960 par les économistes Theodor Schultz et Gary Becker à partir du constat de la relation positive entre le niveau de formation du travailleur et sa productivité et donc de ses revenus. On note ainsi dans la littérature, le passage du concept du facteur travail au concept du capital humain.

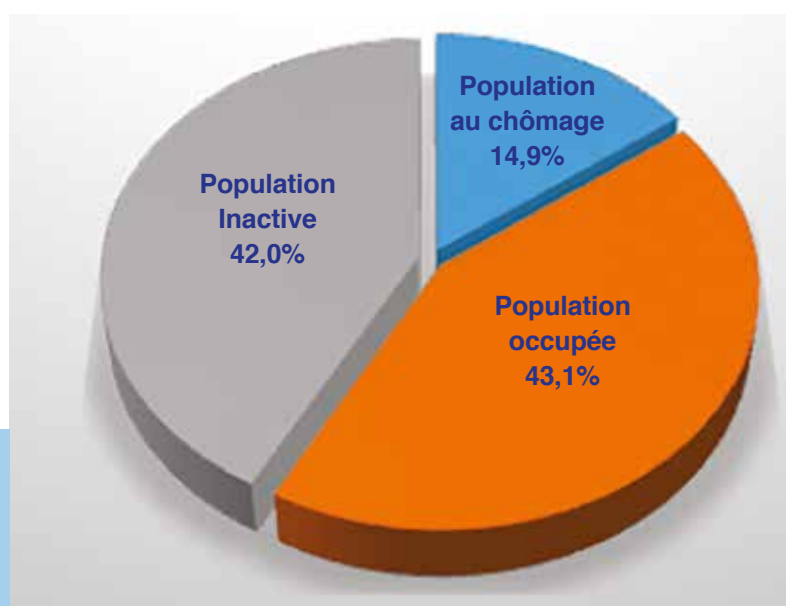
La présente contribution s'inscrit dans ce cadre et n'a par contre pas la prétention de traiter la thématique du capital humain mais a plutôt pour objectif de présenter la finalité des politiques d'investissement dans ce domaine : offrir un travail décent à tous les demandeurs

d'emplois. Elle se limite ainsi à analyser la situation du marché du travail sur la base essentiellement des indicateurs clés calculés avec les données de l'édition du premier trimestre de l'année 2022 de l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES) réalisée à fréquence trimestrielle par l'ANSD.

### Implication de la population en âge de travailler au marché du travail

D'après les résultats de l'ENES du premier trimestre 2022, la population en âge de travailler (15ans et plus) est estimée à 10,4 millions de personnes dont 6,0 millions d'actifs (population en emploi et au chômage) ; soit une proportion de 58,0%. En d'autres termes, le marché du travail au Sénégal a été marqué au compte de ce trimestre par un taux d'activité de 58,0% traduisant la part de la population en âge de travailler (15 ans et plus) ayant participé au marché du travail.

Au compte du trimestre sous revue, le taux d'occupation qui mesure la part des aides familiales et des personnes en emploi sur la population en âge de travailler est estimé à de 43,1%. S'agissant de la part de la population au chômage, il est ressorti à 14,9%. En outre, les inactifs constituent 42,0% de la population en âge de travailler ; soit un effectif correspondant de 4,4 millions de personnes non impliquées dans le marché du travail.



**Figure 1 :**  
Structure de la population des 15 ans et plus suivant l'activité





De plus, il est à noter une plus forte concentration en milieu urbain de la population en âge de travailler et des actifs avec des parts respectives de 54,5% et 54,6%. Cette distribution pourrait être mise en relation avec l'exode rural en raison du poids économique de la zone urbaine qui abrite 97,0% des entreprises formelles et 75,8% des unités économiques informelles (RGE-2016). Suivant le sexe, les hommes sont prédominants dans la population active avec une proportion de 54,6%.

### La situation de l'emploi

Les hommes demeurent également les principaux bénéficiaires des emplois en constituant 64,3% de la population occupée. Suivant le milieu de résidence, le taux d'occupation est ressorti à 45,3% dans la zone urbaine contre 33,0% dans la zone rurale. Par ailleurs, il faut noter une présence importante d'emplois vulnérables. En effet, 36,1% des emplois sont temporaires. La part de l'emploi salarié est estimée à 42,3% et le salaire mensuel moyen est évalué 94 923,93 FCFA avec une marge d'erreur de  $\pm 75,06$  au seuil de 5% ; donc nettement au-dessus du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) fixé à 58 900 FCFA depuis 2021. En outre, la population occupée est représentée majoritairement par les travailleurs pour compte propre sans employés avec une proportion de 51,4%. Par ailleurs, le taux d'occupation a été encadré entre 40% et 50% sans les atteindre sur toute la période allant du troisième trimestre 2018 au premier trimestre 2022.

Suivant le secteur d'activités, l'agriculture au sens large, commerce et réparation ainsi que les activités spéciales des ménages ont été les principaux pourvoyeurs d'emplois au premier trimestre de l'année 2022 en regroupant respectivement 32,0%, 24,9% et 23,2% des emplois, soit au total 80,1% des actifs occupés. De même, l'emploi salarié émane aussi principalement de ces secteurs d'activité avec des parts respectives de 16,9%, 12,1% et 39,9% du total des salariés. A l'échelle régionale, l'essentiel du stock d'emplois est localisé dans les régions de Dakar et de Thiès qui concentrent respectivement 31,8% et 16,10% de la main d'œuvre employée ; soit au total 47,9% (presque la moitié) de la population en emploi. Cette forte concentration de l'emploi dans ces deux régions est liée à leur poids économique. En effet, la région de Dakar concentre elle seule 75,2% des unités écono-

miques formelles et 38,4% des unités économiques informelles (RGE-2016). Cependant, quoique l'ENES ne soit pas représentative au niveau régional, la structure de l'emploi a été présentée car remplissant, d'une part, le critère de convergence avec les résultats d'autres études dont le RGE. Et d'autre part, la structure de l'économie suivant la région est relativement inerte. Dès lors, ce résultat constitue tout simplement un proxy de la structure de l'emploi au premier trimestre.

### Analyse du chômage

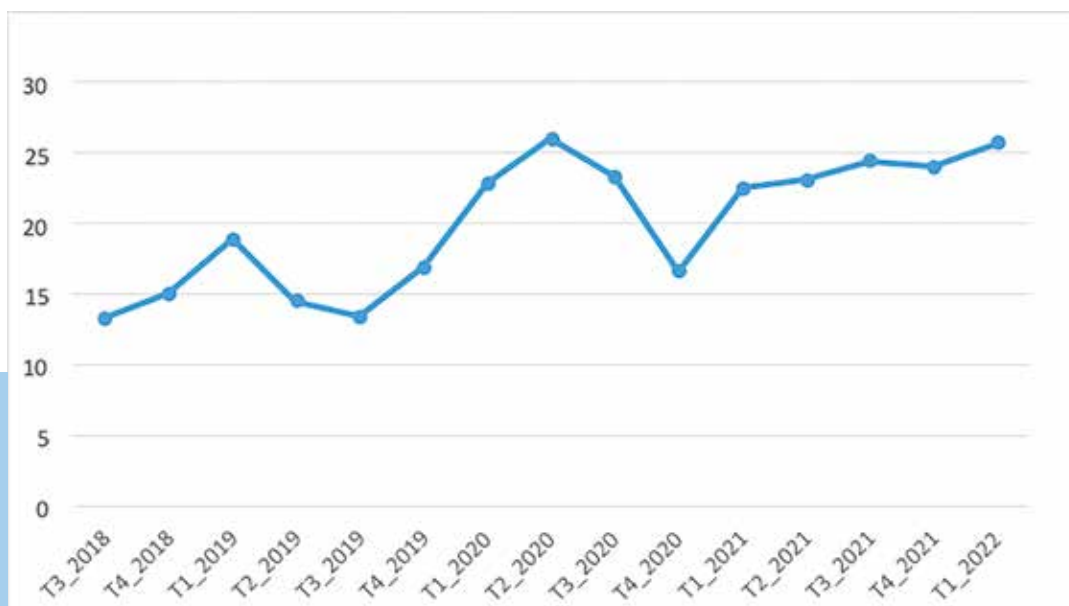
En glissement annuel, la croissance démographique de la population en âge de travailler est ressortie à 3,1% correspondant à un peu plus de 300 000 potentiels demandeurs sur le marché de l'emploi. Dès lors, l'élaboration des politiques est censée intégrer cette forte entrée dans le marché du travail en raison de la jeunesse de la population mise en exergue par la géométrie parfaitement pyramidale de la pyramide des âges. Fort entre autres de ce constat, le chômage essentiellement des jeunes occupe une place de choix dans le PSE à travers notamment les programmes de formation professionnelle avec l'ONFP, d'insertion professionnelle des jeunes pilotés par ANPEJ et PAPEJF et d'auto-emploi d'entrepreneuriat avec la DER et l'ADPME. Il doit cette place à ses effets négatifs directs sur le revenu, le pouvoir d'achats des ménages et donc sur le niveau de la pauvreté. Au titre du premier trimestre 2022, la population au chômage représentait 14,9% de la population potentiellement active.

Le taux de chômage rendant compte de la part de la population active sans emploi est estimé à 25,8% au premier trimestre 2022. Il est plus élevé chez les femmes (39,7% contre 14,5% chez les hommes). Il est également plus accentué dans la zone rurale (32,4% contre 20,3% dans le milieu urbain).

# EMPLOI

**Figure 2 :**

Evolution du taux de chômage du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 au 1<sup>er</sup> trimestre 2022



Corrélativement à l'entrée importante éventuelle susmentionnée des jeunes de moins de 15 ans révolus dans le marché du travail, le taux de chômage trimestriel au Sénégal s'est inscrit globalement sur une tendance haussière sur la période du troisième trimestre 2018 au premier trimestre 2022. En effet, il est passé de 13,4% à 25,8% au cours de cette période avec pic atteint au deuxième trimestre 2020 (26,1%) correspondant au plus fort de la crise du Covid 19 et à la période d'application des mesures de restrictions contre sa propagation. Il en découle ainsi les difficultés du marché du travail à absorber totalement cette demande grandissante d'emplois. En outre, il faut noter que le taux de chômage s'est inscrit à une hausse continue du quatrième trimestre 2020 au premier trimestre 2022.

### Enseignements et recommandations

En somme, d'après les résultats de l'ENES, le marché du travail est caractérisé par un taux d'activité de 58,0%, un taux d'occupation de 43,1% et un taux de chômage de 25,8%. Le chômage demeure persistant avec une hausse de 3,1% de population en âge de travailler au premier trimestre 2022 comparativement au même trimestre de l'année précédente. Par conséquent, le marché de l'emploi n'a pas absorbé la demande grandissante d'emplois concourant à l'augmentation du taux de chômage conjuguée à de faibles fluctuations du taux d'occupation entre 40% et 50%. Le chômage touche essentiellement les femmes et la zone rurale. Il a aussi été noté une vulnérabilité de certains emplois en raison de l'importance de l'emploi

temporaire (36,1% des employés exercent un emploi temporaire). Dès lors, la problématique de l'emploi doit être abordée dans l'élaboration des politiques publiques tant du côté de l'offre que celui de la demande de travail.

Du côté de l'offre, les mesures d'endigement du chômage devraient prendre en compte la prédominance du secteur informel qui regroupe 97% des unités économiques et pourvoit plus des deux tiers des emplois (69,3%) d'après le RGE. Elles peuvent ainsi aller dans le sens de la recommandation n°204 de l'OIT adoptée en 2015 sur la formalisation de l'économie informelle. En outre, il est aussi essentiel de continuer à favoriser l'auto-emploi et l'entrepreneuriat essentiellement des jeunes et des femmes. Enfin, une dernière recommandation du point de vue de l'offre en marge des conclusions de cette note est le développement des industries de l'économie verte seule garante de la durabilité économique et par ricochet celle de l'emploi. La prise en compte de la dimension écologique se fera conformément aux directives de l'OIT sur la transition juste vers des économies vertes adoptées en 2015.

Du côté de la demande, il s'agira essentiellement de veiller au développement du capital humain à travers notamment l'investissement dans des formations qualifiantes et sur les métiers verts.

Toutes ces mesures doivent, d'une part, privilégier les couches vulnérables au regard du taux chômage élevé et du faible taux d'emploi. Il s'agit des femmes, des jeunes et de la zone rurale. Et d'autre part, elles doivent favoriser l'augmentation du taux d'emplois décents et le dialogue social.

**Thierno Ibrahima BARRY,**  
DSDS

## ***IBRAHIMA DIOP, Ingénieur informaticien : Un As de la cybersécurité en quête perpétuelle de défis***

***Ingénieur informaticien de formation, Ibrahima Diop est, depuis avril 2022, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) de l'ANSD au sein de la Direction des Systèmes d'Information et de la Diffusion (DSID). Ce passionné de la cybersécurité qui capitalise 17 années d'expériences est un expert dans son domaine qui a fait ses preuves à l'échelle nationale et internationale. Un esprit bouillonnant aux multiples casquettes en quête perpétuelle de défis à relever.***



Ibrahima DIOP est un ingénieur informaticien né à Saint-Louis le 17 mars 1978. Ayant entamé ses études primaires dans son village d'origine à Mpal, il a été transféré, à partir du CE1, dans sa ville natale où il continua le reste son cycle primaire. Son premier parchemin en poche, Ibrahima continue ses études au collège, puis au lycée Charles de Gaulle où il décroche son premier diplôme universitaire (BAC) en 1999. En octobre de la même année, M. DIOP, s'inscrit à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis où il obtient un DEUG en mathématiques appliqués et informatique en 2001. Admis à l'Ecole Polytechnique (ESP) de Dakar, Ibrahima DIOP ambitionne de devenir ingénieur, avec une option Informatique. Son sou-

hait se réalisa en 2004 avec l'obtention de son diplôme d'ingénieur de conception en informatique. Ainsi débute pour lui une carrière professionnelle. Il signe son premier contrat à durée indéterminée (CDI) d'ingénieur informaticien développeur dans une entreprise informatique offshore (SINTI GROUP) au Sénégal. Deux ans plus tard, Ibrahima démissionne de cette entreprise pour rejoindre le centre d'appels (PCCI) en qualité d'ingénieur développeur.

Homme de défis, Ibrahima Diop bouscule les rangs et, en 2009, se lance dans la consultance avec le cabinet Santé Plus (domaine sanitaire) comme responsable informatique et facilitateur dans son centre de certification ECDL (European Computer Driving Licence).





# PORTRAIT

Son cheminement professionnel en tant que consultant développeur le conduit à l'ANSD en 2011 où il intègre l'équipe de mise en œuvre de l'ESPS2 (deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal). En août de la même année, il est recruté comme informaticien d'enquête permanent et affecté au Bureau du Traitement des Données d'Enquête (BTDE). Très calé dans son domaine d'activité, Ibrahima Diop poursuit son ascension au sein de l'agence et en 2018 est nommé chef du BTDE, avant d'être promu depuis avril 2022 Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) de l'ANSD au sein de la Direction des Systèmes d'Information et de la Diffusion (DSID). Cette nouvelle fonction aussi stratégique que sensible, eu égard à la veille technologique et informationnelle qu'elle suppose, contraint M. DIOP à en parler en se focalisant sur les définitions de «système d'information», «sécurité du système d'information» et à expliquer la notion et les missions du Responsable de la Sécurité du Système d'information (RSSI) et son importance dans une entreprise. Selon M. DIOP, la nomination d'un RSSI à l'ANSD, permet à cette dernière de mieux vulgariser ses productions, de s'ouvrir aux autres, tout en veillant à la sécurité des bases informatiques et à la conservation des données. Ainsi donc, dans sa nouvelle fonction de RSSI, Ibrahima DIOP se charge de garantir la sécurité des accès aux ressources informatiques, des utilisations des informations enregistrées dans les équipements informatiques et du système lui-même, en les protégeant contre d'éventuelles attaques, en identifiant les vulnérabilités et en appliquant des systèmes de cryptage aux communications effectuées vers l'extérieur et l'intérieur de l'ANSD. Il joue également un rôle de conseils et d'assistance pour la mise en œuvre du Plan de Sécurité des Systèmes d'Information, suit l'évolution des menaces et assure la protection des données personnelles en collaborant avec les responsables de traitement et la commission de protection des données personnelles (CDP).

Pour réussir le pari de la sécurité du système d'informations, Ibrahima DIOP en a fait l'affaire de tous. En sensibilisant les utilisateurs sur les types de risques, leurs impacts et conséquences, leurs responsabilités et les bonnes pratiques, afin que chacun puisse jouer un premier rôle de relais et de contrôle. Comme dit un proverbe wolof: «Xoddikul balà ngay lakkalé» (Mieux vaut prévenir que guérir).

Ibrahima DIOP capitalise 17 années d'expériences en Informatique dans divers secteurs au Sénégal et à l'international (Mali, Burkina Faso, Haïti, Congo Kinshasa, Congo Brazaville, Niger) en tant que consultant auprès de la FAO et de l'UNFPA dans le cadre des recensements. Il est certifié ITIL (Information Technology Infrastructure Library, v3), Analyse et visualisation de données avec Power BI (examen 778), ECDL (European Computer Driving Licence), en technique de collecte et de gestion des données avec CSRPRO et Survey Solutions. Il a également suivi une formation en CCNA (Cisco Certified Network Associate: connaissances fondamentales, concept et protocoles de routage, LAN et Wireless) et en cyber sécurité.

Dans les perspectives de sa carrière professionnelle, Ibrahima DIOP envisage de se former davantage en cybersécurité et de se faire certifier pour mieux prendre en charge les aspects sécuritaires en amont et en aval au niveau de l'ANSD.

Coté privé, le quarantenaire, marié, avec des enfants, est un passionné de sport qui pratique les arts martiaux ((kung fu et systema). Social et sociable dans l'âme, il s'investit et participe aux activités associatives et sociales de sa localité. Ibrahima Diop, malgré les nombreux défis professionnels, reste un nostalgique dans l'âme qui se remémore encore et toujours les souvenirs tendres d'une enfance dans son village natal où il passait ses vacances scolaires, au rythme des travaux champêtres.

*Propos recueillis par **Moussa GNING,**  
CELCOM*

## Projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les huit États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)



La Commission de l'UEMOA avait rénové en 2014 l'IHPC avec une extension du champ de l'indice. La dite année de base date déjà de sept (07) années. Conformément aux recommandations internationales, il est judicieux de procéder à une rénovation de l'indice pour mieux refléter les habitudes de consommation des ménages.

Le présent projet tirera avantage des investissements réalisés par la Commission dans la collecte des données sur la consommation des ménages dans le cadre de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021/2022 et aussi de l'extension du champ géographique sur le plan de la constitution du panier de biens et également des prix de référence. L'organisation d'une enquête harmonisée par la Commission sur la consommation des ménages permet également de partir sur une meilleure base de comparaison des pondérations et aussi d'agrégation à l'échelle de l'union.

Au plan de l'outil informatique de saisie et de traitement des données des prix, la Commission a mis en place Phœnix-UEMOA dont l'utilisation dépasse le champ de l'espace UEMOA. Ce projet permettra éga-

lement aux INS et à la Commission de disposer d'une version améliorée du progiciel et de lever certaines contraintes rencontrées par les utilisateurs.

L'objectif global du projet est de produire un indice des prix à la consommation rénové dans l'ensemble des huit (08) États membres et au niveau régional. De façon spécifique, le projet permettra à l'Union de:

- déterminer les listes actualisées des produits du panier IHPC des pays ainsi que les nouvelles structures de pondérations nationales et communautaire du nouvel indice ;
- réviser la méthodologie d'élaboration des indices des prix (intégrations des nouvelles méthodes de collecte, intégration des indices régionaux et agrégation, spécificité de certains prix, etc.);
- adapter l'application Phœnix-UEMOA aux calculs des nouveaux indices;
- adopter un nouveau règlement pour l'application du nouvel indice rénové;
- renforcer les capacités des INS et de la Commission sur la collecte, le traitement des prix, sur l'analyse des indices et sur l'utilisation et la gestion de Phœnix-UEMOA.

# ENQUETE

Le projet permettra de disposer d'un nouvel indice de meilleure qualité dont les calculs s'effectuent à l'aide d'un progiciel Phoenix-UEMOA plus performant. Aussi, les utilisateurs de l'IHPC disposeront d'un outil reflétant plus le niveau des prix et la variation de l'inflation car prenant en compte les pondérations, les biens et services et les lieux d'achats du moment.

Plus spécifiquement, les résultats suivants sont attendus :

- les paniers des produits de références de l'IHPC sont actualisés pour chaque État membre ainsi que les lieux d'achat des produits;
- les pondérations selon les différents niveaux d'agrégation de la nomenclature de consommation sont établies pour chaque États membres de l'UEMOA;
- les indices des prix sont calculés pour chaque État membre et pour l'UEMOA selon la nouvelle année de base;
- une nouvelle méthodologie d'élaboration de l'IHPC des États membres de l'UEMOA est disponible;
- l'application Phoenix-UEMOA de calcul des indices selon la nouvelle méthodologie est mise à la disposition des États et de la Commission de l'UEMOA;
- les capacités des INS et de la Commission de l'UE-

MOA sont renforcées dans la collecte, le traitement et l'analyse des données des prix;

- l'évolution du nombre de zones économiques couvertes par la collecte de données de prix notamment l'inclusion de la région de Thiès.

Le coût total du projet de rénovation est de deux milliards cent quarante-deux millions six cent dix-sept mille sept cent soixante francs CFA (2 142 617 760 ). La contribution de l'UEMOA est d'un milliard huit cent vingt-six millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent soixante-seize francs CFA (1 826 364 576), celle des bénéficiaires (États membres) est de trois cent quatre millions quatre-vingt-neuf mille six cent francs CFA (304 089 600).

Une convention a été signée avec l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, matérialisée par une enveloppe financière de cent soixante-treize millions six cent huit mille deux cent vingt (173 608 220) Francs CFA destinée exclusivement à la préparation et à la réalisation des travaux statistiques relatifs à la rénovation du dispositif de production de l'IHPC.

Par **Dame DIOP/ Malick CISSE**,  
DSECN (bureau des prix)





## Cérémonie de remise de diplômes aux sortants de l'ENSAE



Les étudiants sortants de l'ENSAE lors de la cérémonie au King Fahd

Placée sous la présidence du Ministre en charge de la Statistique, la cérémonie présidée par M. Aliou NDIAYE, Secrétaire général du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), s'est tenue, le mardi 26 juillet, au King Fahd Palace, après deux ans de suspension due à la pandémie de la covid-19. Une cérémonie riche en couleurs qui a enregistré la présence du Secrétaire général du Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre (MFFG), de représentants du corps diplomatique, notamment les ambassadeurs des pays ayant des citoyens en scolarité à l'école (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée, République Démocratique du Congo, Madagascar, Tchad, Togo), de partenaires au développement (Banque Mondiale, UNESCO, UNHCR, etc.), ainsi que des structures membres du système statistique national. Six cents (600) participants y ont pris part.

la 12e promotion des Ingénieurs statisticiens économistes (ISE), de la 11e promotion des Ingénieurs des travaux statistiques (ITS) et de la 1ere et 2e promotions du master Aide à la Décision et Evaluation de Politiques publiques (ADEPP).



Le SG du MFFG remettant un diplôme à un lauréat



Le SG du MEPC remettant un diplôme à un lauréat

C'est au total donc quatre-vingt-neuf (89) récipiendaires (19 ISE, 25 ITS et 45 titulaires du Master ADEPP), représentant treize nationalités (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, France, Guinée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, République islamique de la Mauritanie, Sénégal, Tchad et Togo), dont 57 sénégalais (6 ISE, 12 ITS et 39 titulaires du Master ADEPP) qui ont reçu leurs diplômes des mains des autorités.

La cérémonie a été clôturée par un cocktail offert aux participants.

La cérémonie qui a pour parrain, Monsieur Babakar FALL, Ingénieur statisticien économiste, premier Directeur général de l'ANSD, a consacré la sortie de

Par **Insa SADIO**,  
Secrétaire général de l'ENSAE



## **Statisticien, un métier stratégique méconnu du grand public**

A la question de savoir qu'est-ce qu'un statisticien, beaucoup d'entre nous répondrait: «Je ne sais pas ». Ceux même qui sont les plus avisés diront juste qu'il s'agit d'un spécialiste des chiffres. Même la prononciation du mot «statisticien» peut causer des difficultés à certains.

Sans rien enlever à l'importance de ce métier dans la prise en compte des nouveaux défis du monde, il est important de souligner que celui-ci ne suscite pas autant d'enthousiasme qu'être médecin, avocat, professeur, génie civil, pilote, etc. De surcroît, les dignes ambassadeurs de ce métier n'ont point coutume d'être reconnus à leur juste valeur dans les institutions internationales.

Mais qui est le statisticien?

Le statisticien est un collecteur d'informations. Mathématicien expert en probabilités, il traite et analyse des données qu'il traduit en tableaux, en graphiques, en courbes, en histogrammes et en camemberts.

Tous les domaines d'activité peuvent faire l'objet de ses travaux: économie, finances, démographie, industries, services, éducation, opinion, santé...

Il commence donc par établir un questionnaire et par mettre en place une équipe pour recueillir les informations voulues (sondage, téléphone, Internet...).

Quel que soit son objet d'étude, il détermine le nombre d'observations, de recoupements et de paramètres indispensables (modélisation) pour que ses conclusions puissent être fiables avec un niveau de certitude raisonnable.

Il discute des variables à mesurer avec les spécialistes du domaine, explique ses résultats et précise les précautions à prendre quant au niveau d'incertitude de ses conclusions.

La faible incertitude qui plane autour de son résultat a toujours suscité des débats contradictoires et c'est la raison pour laquelle, d'aucun disent qu'il y a trois types de mensonge: les mensonges, les mauvais mensonges et les statistiques.

Que l'ingénieur statisticien travaille pour un organisme public ou pour une entreprise privée, il exécute une expertise bilan ou prévisionnelle, générale ou ponctuelle, mais toujours très précieuse pour le décideur et la dernière étape de sa mission, consiste à présenter une synthèse au commanditaire de l'étude. Dans l'industrie, l'expert peut être membre d'une équipe de production en tant que spécialiste qualité et dans le secteur de la consommation, il est contacté pour passer au crible les résultats d'enquêtes commandées par les directions commerciales. Dans le domaine de la communication, de la banque, de la finance, il devient spécialiste des bases de données et du Big data.

Mais il exerce, le plus souvent, un métier de bureau, devant un ou plusieurs ordinateurs. N'est-il pas plus simple de dire que sans lui donc, rien ne marche ?

Cependant, la vie professionnelle nécessite d'autres compétences que les américains appellent soft skills. En effet, toute personne qui désire diriger une grande institution doit au préalable apprendre à être un leader, doit savoir gérer les hommes, doit être responsable pour contribuer à bâtir le monde. Et cela ne s'apprend pas à l'Ecole de Statistique. Aussi compétent soit-on, si l'on ne parvient pas à parfaire son comportement, à développer le don de soi, l'esprit de sacrifice, et la discipline, il sera très difficile d'être un grand décideur. Car l'excellence et la discipline sont deux choses complémentaires qui ne peuvent s'empêcher de faire défaillance si l'une est omise. D'où l'impérieuse nécessité de se poser la question de savoir s'il faut apprendre aux élèves ingénieurs statisticiens comment être un leader de demain, tant du point de vue de la compétence que de celui du comportement.

*Par **Jean Pierre Adiouma NDIAYE**,  
Président du club PRESSE ENSAE*

*Chers lecteurs, vous pouvez envoyer vos contributions, billets, réflexions qui pourraient être publiés dans nos prochains numéros à [awa.diop@ansd.sn](mailto:awa.diop@ansd.sn)*



Célébration du 18 Safar à l'ANSD





# SOCIAL

## « Un agent, un toit »



« Avec l'ADIS, construire sa maison en 08 mois devient une réalité ! »

- FIABILITE, FLEXIBILITE, TRANQUILITE !
- VOUS AVEZ UN TERRAIN ET PAS ASSEZ DE MOYENS POUR CONSTRUIRE ?
- VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ?
- VOUS SOUHAITEZ PREPARER VOTRE RETRAITE

L'ADIS vous accompagne dans l'accès à la propriété immobilière avec des conditions de financement avantageuses et sûres

### AVANTAGES :

- Taux d'intérêt 6,5%HT
- Différé : 6 mois après démarrage des travaux
- Durée du prêt : Flexible jusqu'à 20 ans
- en partenariat avec la BSIC

## ***Ibrahima Sakho, ancien Chef de service régional de Kolda et ancien agent de l'ANSD détaché à l'APIX***

Chers tous,

Inna Lilahi Wa Inna Ilayhi Rajihoune ! Une triste nouvelle - Ibrahima Sakho n'est plus. Je présente mes sincères condoléances à toute la STATISTIQUE et à sa famille mais aussi à tous qui l'ont connu et apprécié. Repose en paix Ibrahima, après cette longue maladie qui t'a finalement terrassé. Elle a eu raison de ton corps mais tes bonnes actions, elles, resteront gravées dans nos mémoires. De tes qualités, je retiendrais : ta simplicité, ta disponibilité, ta générosité, ton hospitalité et ton sens de l'humour. Durant ton séjour en Casamance, notamment à Ziguinchor et Kolda où tu as passé une bonne partie de ta carrière comme chef de service régional, j'ai pu apprécier ton hospitalité légendaire. Ta demeure, pour imager, était comme un hôtel de luxe où tout était gratuit et le sourire non commercial. Tu as, de façon régulière, hébergé, les bras ouverts, et avec plaisir, tes collègues et les enquêteurs de la STATISTIQUE mais aussi des personnes travaillant pour des privés, et ce, sur recommandation ou à la simple demande. À l'image de ton homonyme, notre illustre défunt, l'érudit IMAM IBOU SAKHO, tu avais le sens de l'humour des personnes intelligentes : faire passer un message fort à travers une anecdote hilarante. L'auditoire avisé, après un sourire ou un



rire, perçoit toujours l'essentiel, la substance : une leçon de vie, une leçon de sagesse. Qu'Allah swt te fasse MISÉRICORDE et te dispense de la nécessité de rendre compte. QU'IL t'accorde un laissez-passer pour le PARADIS des élus. Je garderai en souvenir de toi l'énorme fauteuil-lit que j'ai ramené de Kolda par tes soins et que je conserve encore. REPOSE EN PAIX Ibrahima !

*Par **Matar Gueye**,  
ancien de la STATISTIQUE*

Nous avons perdu Ibrahima SAKHO. il était un homme bien et très accueillant qui avait beaucoup de considération pour ses collègues, mais surtout très fidèle en amitié et très socialement serviable, même en dehors de sa famille statistique. je puis témoigner ici que SAKHO comptait beaucoup d'amis parce-que c'est quelqu'un qui avait du plaisir à rendre service. Il a laissé à Kolda une image très amicale et positive

qui a facilité le séjour à tous ses successeurs. A la famille SAKHO et à toute la famille statistique, nous présentons nos condoléances et prions qu'ALLAH SWT lui rétribue à sa grandeur ALDIANA FIRDAWSI pour sa demeure éternelle.

*Par **Samba Gallo BA**  
retraité ANSD*

# PAGE DÉTENTE

**ENIGME N°14:** Qui a deux branches, mais pas de feuilles ? .....

(1 Cadeau pour les 2 premiers gagnants : Tasse (effigie ANSD) – Tee shirt

par **Alain F. DIATTA** - BDRU/DMIS

**Réponse Mots croisés n° 9** (Mbaye Ass. NDIAYE) -

(1 Cadeau pour les 2 premiers gagnants : Tasse (effigie ANSD) – Tee shirt

**Mots croisés N°11 (Mbaye ASS. NDIAYE)**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												



**ENONCE :**

**HORIZONTALEMENT :**

- 1- Graphique d'une structure
- 2- Mesure. Refuser d'admettre. En vogue.
- 3- 5<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> lettre. Champignon.
- 4- Interjection. Entité technique à l'ANSD.
- 5- Refuge. Discours, exposé.
- 6- Preuve oculaire. Briller
- 7- Satan. Deux 1<sup>ères</sup> lettres .
- 8- Oiseaux aquatique. Etreint.
- 9- Négation. Surveilla. Travaux pratiques.
- 10- Comme un ver. Porter.
- 11- Sureté Nationale. Symbole de radium .
- 12- Cette revue en question. Amas

**VERTICALEMENT :**

- I- Acte matériel ou intellectuel.
- II- Relatif à la banque. Avec nos services ils sont protégés.
- III- Métal précieux. Défini. Indéfini.
- IV- Notre collègue Amath DIENG en est un.
- V- Sortie. Coutumes. Ressources humaines.
- VI. Entrée de données. 5<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> lettres doubles .
- VII- Groupement. Espace public numérique.
- VIII- 2<sup>ème</sup> note. Prévoit.
- IX- Agent recenseur. Misai encore.
- X- Champion. .Part XI-3<sup>ème</sup> note. Sans détours.
- XII- Enquête à l'ANSD. Être passionné.

**Mots croisés n°10 (Mbaye ASS. NDIAYE)**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	D	E	N	O	M	B	R	E	M	E	N	T
2	E	T		P	O	R	T	E	R		O	O
3	P	A		P	I	E	S			P		G
4	L		D	R		A			P	U	C	E
5	O	R	E	E		K	A	T	A		I	
6	I			S	I			A	R	A	B	E
7	E	M	I	S	E			B	I		L	
8	M	I	D	I			A	L	E	N	A	R
9	E	N		O		A	R	E	U		G	O
10	N	E	O	N		P	E	T	R	I	E	S
11	T	E	R		C	T		T		S		I
12			S	I	D	E	R	E		E	R	E

**Directeur de Publication :**  
Pr. Allé Nar Diop

**Coordonnateur de la rédaction :**  
Awa DIOP

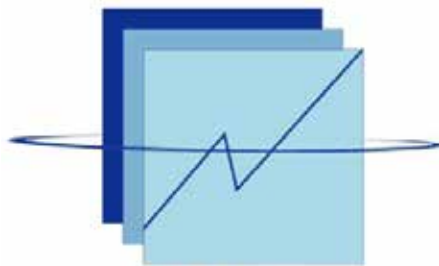
**Comité de rédaction :**  
Babacar S. Diatta  
Sophie Diop  
Alain F. Diatta  
Thierno Ibrahima Barry  
Absa Kane  
Saliou Faye  
Oumy Diop

Arame Laye Ngom  
Moussa Gning  
Mame Saye Diop  
Serigne Ousmane Samb

**Correcteurs :**  
Dr. Abdou Diouf, DGA de l'ANSD,  
Birane Cissé, Awa Diop

**Crédits photos :**  
Cellule Communication ANSD

**Montage, Infographie et Impression :**  
La Rochette



**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie